



AMÉNAGER LA RUE DES ISLES, VALORISER LE PATRIMOINE GRANVILLAIS

Riche d'une longue histoire de conquêtes, cœur battant de l'activité économique de la ville, le port de Granville est un site fondateur de l'identité de la Cité corsaire. Pêche, plaisance, transport de passagers et fret constituent les points d'ancrage du dynamisme et du rayonnement de Granville, un patrimoine majeur à soutenir et valoriser.

50 ans après son dernier grand aménagement, le port de Granville s'ouvre ainsi de nouvelles perspectives. Un projet d'aménagement de la rue des Isles, initié par le Département de la Manche et porté par la société Port Granville, voit aujourd'hui le jour pour favoriser le développement portuaire et touristique de Granville.

Dans le respect de l'identité maritime du port, le projet a pour objectifs d'adapter l'environnement aux besoins actuels et futurs des activités portuaires, de renforcer l'attractivité du port et son lien avec la ville et d'enrichir l'offre de services et de loisirs.

S'IL EN EST COMPLÉMENTAIRE, LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES ISLES EST INDÉPENDANT DES TROIS AUTRES PROJETS PORTÉS PAR LE DÉPARTEMENT DE LA MANCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PORT DE GRANVILLE. + D'INFO SUR WWW.MANCHE.FR

CONSTRUIRE UN PROJET COMMUN

Structurant pour l'avenir du port, le projet d'aménagement des espaces portuaires de la rue des Isles est mené de façon collective par Port Granville, société dédiée au projet.

PORT GRANVILLE, L'AMÉNAGEUR DE LA RUE DES ISLES

A l'issue de son appel à manifestation d'intérêt (AMI), le Département de la Manche a retenu Port Granville pour mener à bien le projet d'aménagement de la rue des Isles. Dotée d'une grande expertise des opérations réalisées sur le domaine public, Port Granville assure aujourd'hui la maîtrise d'ouvrage des études préalables au projet, en faisant notamment appel à deux agences d'architecture (Ory & Associés et Aerts & Planas).

UN LIEN ÉTROIT AVEC LES ACTEURS DU PORT

Soucieux de construire un projet qui réponde aux besoins et exigences de l'ensemble des acteurs concernés, Port Granville et le Département ont initié début 2019 une phase d'échange et de mise au point des grands principes d'aménagement définis. Au cœur de la démarche, la Ville de Granville, la Communauté de communes Granville Terre et Mer, l'Etat, les autorités concernées (Architecte des bâtiments de France notamment), les professionnels et usagers du port participent ainsi à adapter et enrichir la première esquisse afin d'aboutir à un projet architectural, fonctionnel et technique.

**UNE PRIORITÉ :
construire un projet
architectural, fonctionnel
et technique qui réponde
aux attentes de chacun.**

LES GRANDES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

Une fois mis au point, le projet d'aménagement des espaces portuaires de la rue des Isles fera l'objet d'un bail à construction permettant d'entrer dans la phase opérationnelle. Cette phase sera jalonnée des étapes prévisionnelles suivantes :

- mise au point et signature du bail à construction : automne 2019 ;
- demande de permis de construire : début 2020 ;
- obtention du permis de construire : mi-2020 ;
- études de conception et d'exécution : 2^e semestre 2020 ;
- début possible des travaux, au plus tôt : 1^{er} semestre 2021.

A chaque étape de mise en œuvre du projet, Port Granville veillera à préserver au mieux le bon fonctionnement des activités portuaires et la vie des usagers du port.

+ d'info : www.aménagement-ruedesisles.fr

PORT GRANVILLE
L'AMÉNAGEUR DE LA RUE DES ISLES

AMÉNAGEMENT DE
LA RUE DES
ISLES

FAVORISER
LE DÉVELOPPEMENT
PORTUAIRE ET TOURISTIQUE
DE GRANVILLE

LES FONDAMENTAUX DU PROJET



UN PROJET MOTEUR POUR L'AVENIR DU PORT DE GRANVILLE

Le projet porté par Port Granville, aménageur de la rue des Isles, a été conçu, en réponse aux attentes du Département :

> **soutenir l'activité maritime** en préservant les espaces portuaires existants et en développant de nouvelles possibilités pour les acteurs du port ;

> **enrichir l'offre de services et de loisirs**, complémentaire à celle du centre-ville, en créant de nouveaux espaces destinés aux habitants et aux touristes.

La première esquisse ainsi élaborée s'articule autour de **4 principes structurants**, qui constituent la base de réflexion pour aboutir à un projet architectural, fonctionnel et technique.



AMÉLIORER LA CAPACITÉ DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

Tout en respectant les surfaces et fonctionnalités du port pour la pêche, les professionnels de la plaisance, les bateaux à passagers, les vieux gréements et les services portuaires, le projet en renforce le potentiel de développement.

Alors qu'une grande partie des quais du bassin à flot est préservée de toute construction, des aménagements complémentaires et adaptés aux besoins de chaque activité sont envisagés :

- la pêche se voit réserver une partie de quais clos et sécurisés pour le travail sur les appareils de pêche ainsi que des espaces mobilisables pour des besoins ponctuels ;
- la plaisance bénéficie d'une extension de ses espaces techniques dédiés au carénage des bateaux et de ses surfaces d'exposition ;
- les compagnies et les services maritimes gagnent des surfaces commerciales supplémentaires ;
- le trafic d'import-export à destination des îles anglo-normandes dispose notamment de locaux sous douane adaptés et sécurisés, nécessaires à son développement de son activité.



VALORISER LE PORT ET SES ACTIVITÉS TOUT EN LE CONNECTANT AU CENTRE-VILLE

Pour renforcer l'attractivité du port, patrimoine économique et culturel de Granville, et affirmer l'ouverture de la ville sur la mer, le projet d'aménagement des espaces portuaires de la rue des Isles se veut audacieux. Objectif : transformer un espace d'activité dévalorisé en un espace mixte, vivant, ouvert et connecté au centre-ville.

Le plan d'aménagement prévoit la création d'un ponton haut, créateur de lien et de nouvelles perspectives sur le port. Tout en limitant la densité de construction, cette élévation permet de conjuguer harmonieusement activités portuaires, touristiques et commerciales tout au long du terre-plein, mais aussi de relier le port à la ville. Un lien qui se décline au sein des espaces portuaires à travers des vues et des cheminements vers les deux quais et bassins du port (patios séparant les immeubles, points de vue en belvédère, nombreux points d'accès...).

La végétalisation des espaces non bâtis, en dehors des quais, est un autre point fort du projet qui vise à valoriser l'environnement autour des bassins et créer un parcours végétal du centre-ville jusqu'au port.

L'implantation d'un bâtiment emblématique à l'extrémité de la rue des Isles, accueillant des activités ouvertes au grand public, participe enfin à renforcer l'attrait du port et dessiner de nouveaux parcours de promenade.

Repère pour les Granvillais, vitrine pour les visiteurs, le port se dote d'un nouveau visage, plus attractif et plus ouvert.



Principe d'aménagement des espaces portuaires de la rue des Isles



DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS DE LOISIR ET DE TOURISME

Pour favoriser le développement économique et touristique de Granville, le projet d'aménagement prévoit des nouveaux équipements, qui contribueront aussi à créer un véritable espace de vie et d'échange avec le centre-ville.

Sont notamment envisagés : hôtel 4* de 80 chambres, hôtel 3* de 60 chambres, espace de congrès, commerces et services divers, et éventuellement casino et cinéma.

Ces activités seront confirmées à l'issue de la consultation des acteurs concernés et après accord des investisseurs.

Le projet exclut toute construction de logements, non autorisée dans ce secteur.



ASSURER UN FONCTIONNEMENT OPTIMAL DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

La desserte efficace des différentes activités et l'extension de l'offre de stationnement sont des points essentiels du projet, garants de la cohésion d'ensemble des actuels et nouveaux aménagements.

Les flux des activités portuaires sont ainsi préservés et optimisés : maintien de la voie publique de la rue des Isles, regroupement des services publics et associatifs, création d'aires de livraison, stationnement dédié aux professionnels et aux services publics...

Le stationnement voit sa capacité doublée, passant de 615 à plus de 1 200 places au total, parking de Hérel compris. Enterré ou masqué par les bâtiments, il se fait discret afin de limiter au maximum la présence visuelle de la voiture sur le port.